

Une mission d'observation de l'Union africaine (UA), conduite par Ahmed Ouyahia, ancien Premier ministre algérien, qui a suivi les élections législatives et municipales de novembre/décembre 2013 en Mauritanie, a recommandé au gouvernement, mardi, au cours d'une rencontre avec la presse, "de nouvelles dispositions législatives pour améliorer la représentation des femmes sur les listes électorales".

A travers cette démarche, les autorités mauritaniennes pourraient ainsi "porter le pays aux normes continentales et internationales" dans le domaine du Genre.

En Mauritanie, une loi adoptée en 2006 exige un niveau de représentativité de 20% pour les femmes sur les listes de candidature aux assemblées nationale et municipale.

Au premier tour des élections législatives du 23 novembre dernier, la gent féminine a gagné environ 25% des sièges à l'Assemblée nationale.

Source : AWID <http://www.awid.org/fre/Actualites-et-Analyses/Les-Droits-des-Femmes-dans-l-Actualite2/Une-commission-d-observation-de-l-UA-recommande-une-amelioration-de-la-representation-electorale-des-femmes-en-Mauritanie>